

Orléans, le 6 avril 2011

INVITATION PRESSE



Assainissement non collectif :
enjeux et perspectives en Loire-Bretagne

**Une rencontre de l'eau
proposée par
l'agence de l'eau Loire-Bretagne,**

à l'attention des élus et techniciens des collectivités

**le 12 avril 2011
au Triangle à Rennes.**

Près de 500 participants sont attendus le 12 avril 2011 au Triangle de Rennes pour une rencontre de l'eau organisée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur l'assainissement non collectif.

Les lois Grenelle de l'environnement ont modifié la législation relative à l'assainissement non collectif. Quelles incidences pour les collectivités et les particuliers ? Quel rôle pour les services publics d'assainissement non collectif (les SPANC) et les services d'assistance technique (les SATANC) ? Quelles aides financières de la part de l'agence de l'eau ?...

Pour informer et répondre à ces questions, cette rencontre fera intervenir des responsables des ministères en charge de la santé, du développement durable, des représentants de collectivités et de conseils généraux, du syndicat des industriels de l'assainissement autonome ainsi que de l'agence de l'eau.

L'agence de l'eau présentera également à cette occasion l'atlas départemental de l'assainissement non collectif en Loire Bretagne.

La rencontre du 12 avril s'adresse principalement aux techniciens des collectivités en charge de l'assainissement non collectif du grand ouest du bassin Loire-Bretagne.

La rencontre se tient de 9h00 à 16h00.

Vos contacts à l'agence de l'eau sont à votre disposition pour répondre à vos questions sur cette rencontre.

www.eau-loire-bretagne.fr

Contact technique : Philippe AGENET, philippe.agenet@eau-loire-bretagne.fr

Contact presse : Paule OPERIOL, paule.operiol@eau-loire-bretagne.fr

Établissement public du ministère chargé du développement durable, l'agence de l'eau Loire-Bretagne apporte aux élus et aux usagers de l'eau du bassin,

- une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau,
- et les moyens financiers pour mieux gérer les ressources en eau et préserver les milieux aquatiques.

Le bassin Loire-Bretagne, des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, représente 155 000 km², soit 28% du territoire national métropolitain. Il intéresse 10 régions, 36 départements en tout ou partie, 7 368 communes et près de 12 millions d'habitants.